

*Questions orales*

**M. Tobin:** Des promoteurs conservateurs.

**M. Kaplan:** Depuis quand le gouvernement du Canada ne suit-il plus le principe du paiement aux propriétaires de la juste valeur marchande des terrains qu'il s'approprie?

**Une voix:** Depuis qu'Elmer a été nommé ministre.

**M. Kaplan:** Le ministre d'État chargé de la Privatisation a déclaré à un organe de presse de Toronto que le gouvernement n'avait pas payé la juste valeur marchande de ce terrain. Il a dit: «Je ne mets pas ce chiffre en doute. Nous avons payé un supplément pour ces trois immeubles à bureaux.» Pourquoi le gouvernement paie-t-il un supplément au lieu de la juste valeur marchande, quand il a nettement le pouvoir d'exproprier des terrains et de ne pas verser un tel supplément à des promoteurs trop exigeants.

**Une voix:** Des promoteurs conservateurs.

**L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics):** J'aimerais remercier mon collègue d'en face qui sait toujours très bien déceler l'évidence. Je n'ai jamais dit que le conseil municipal avait avalisé ces propositions. J'ai dit que le maire Eggleton était en faveur de leur adoption.

Quant à ce prétendu abandon du principe du paiement de la juste valeur marchande, nous n'avons pas abandonné ce principe.

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Comment le ministre peut-il dire que le gouvernement s'est conformé au principe de la juste valeur marchande lorsque son collègue dit qu'il y a eu versement d'un supplément? Les évaluateurs de biens immobiliers qui ont été rémunérés par les contribuables fédéraux et embauchés par le gouvernement du Canada ont constaté que ces chiffres, dont mon collègue a parlé, révélaient qu'au lieu de payer la juste valeur marchande, le gouvernement a payé 36,4 millions de dollars de plus.

**Des voix:** C'est honteux.

**M. Kaplan:** C'est le propre évaluateur du gouvernement.

**Une voix:** Démissionnez.

**L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics):** J'estime que l'évaluation de mon collègue et ses estimations de la juste valeur marchande ont le même rapport avec la réalité que les prévisions budgétaires de M. MacEachen. Elles sont très inexactes.

Si le député examinait la valeur marchande actuelle dans le secteur de l'immobilier à Toronto, et s'il faisait un peu de recherches pour une fois, il constaterait que son

chiffre et ceux de son collègue en face sont conformes à l'ensemble des prévisions économiques et financières des libéraux: ils sont terriblement gonflés et pas très réels.

**LES ÉDIFICES DU PARLEMENT**

**M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest-Revelstoke):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Elle a trait au rapport en trois volumes préparé il y a deux ans par une commission chargée d'enquêter sur la présence d'amiante dans l'Édifice de l'Ouest, rapport qui a été divulgué hier après avoir été relégué aux oubliettes de son ministère depuis décembre 1988.

Le ministre et le gouvernement ont fait grand bruit dernièrement autour de leur Plan vert pour la protection de l'environnement au Canada. Les principes du Plan vert et toutes ses belles paroles au sujet de l'information et de la consultation publiques devraient également s'appliquer au Parlement, aux députés et à leur personnel.

Il est scandaleux et inacceptable d'avoir caché ce rapport durant deux ans au Président, au Bureau de régie interne, aux députés logés dans l'Édifice de l'Ouest et aux employés du Parlement tandis que les porte-parole du gouvernement niaient tout danger.

Quand le ministre a-t-il eu en connaissance du rapport, et qu'a-t-il fait à ce sujet? Étant donné que. . .

**Des voix:** Règlement!

**M. Kristiansen:** . . .le ministre a dit hier qu'il allait vérifier et faire rapport. . .

**M. le Président:** Il y a une question. Le ministre voudrait sûrement y répondre.

**L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics):** Monsieur le Président, je sais que vous partagez mon inquiétude devant l'absence totale de faits concrets dans tout ce que mon collègue vient de dire à la Chambre.

Comme vous et moi en avons parlé aujourd'hui, ce rapport a été porté à la connaissance des gestionnaires de la Chambre des communes peu. . .

**M. Kristiansen:** Quand donc?

**M. MacKay:** . . .après sa remise. Je le dis à mon collègue de la Colombie-Britannique.

S'il se préoccupe tant de la question, comme je l'ai dit hier à mon collègue de Cape Breton—Richmond—Est, je suis tout à fait disposé, avec le consentement du Bureau de régie interne, à le laisser prendre connaissance du rapport ou à déposer celui-ci à la Chambre. Il n'y a aucun mystère à ce sujet.